



## EDITORIAL

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

Vous avez tous reçu l'invitation à l'Assemblée de la CRCC de Paris qui se tiendra le 28 septembre à la salle Gaveau, à Paris. Nombreux sont ceux qui se sont déjà inscrits et j'espère vous compter bien plus nombreux encore.

Cet après midi a été conçu afin qu'autour de notre Assemblée statutaire, vous puissiez bénéficier de temps de formation et de temps d'information homologués.

Pour la formation, l'atelier technique, dès 14 heures, traitera du thème du « Guide d'exercice professionnel » et sera animé par Serge ANOUCHIAN et Michel RIGUELLE, tous deux élus du Conseil Régional de la CRCC de Paris. Chacun sait aujourd'hui que cet outil est devenu indispensable à tous les cabinets quelle que soit leur taille.

Pour l'information, la table ronde portant sur la « simplification et seuils : enjeux d'avenir pour l'audit ». Ce vaste sujet nous emmènera aussi vers celui de la nécessaire communication sur l'utilité des missions d'audit. Pour débattre pour laquelle. A partir des résultats d'un sondage et d'interviews, praticiens et personnalités extérieures à la Profession viendront échanger sur l'ensemble de ces sujets.

A l'issue de cet après-midi passé ensemble nous aurons bénéficié de trois heures de formation homologuée.

Nous profiterons enfin de cette superbe salle de spectacle, haut lieu des plus beaux récitals pour écouter François-René DUCHÂBLE qui nous fait l'honneur de venir nous présenter l'un de ses nouveaux spectacles alliant musique et poésie.

Je ne peux qu'inviter ceux qui hésiteraient encore, à nous rejoindre en s'inscrivant via le site de la CRCC de Paris.

Vous trouverez l'ordre du jour de l'Assemblée Statutaire de la CRCC de Paris à l'intérieur de ce « VITE LU », les comptes annuels de la CRCC, le rapport moral, le rapport financier ainsi que le rapport des censeurs.

Je forme le vœu que nous nous retrouvions très nombreux pour notre manifestation annuelle. Elle est conçue pour vous et à votre service.

Rendez-vous donc, à GAVEAU, le 28 septembre, je compte sur vous !

Bien confraternellement.



Didier-Yves RACAPÉ, président

→ **Comptes annuels 2009  
de la CRCC Paris**

p. 2

→ **Annexes**

→ **Rapport financier**

p. 3

→ **Rapport des censeurs**

→ **Rapport moral**

p. 4



# COMPTES ANNUELS 2009

## Bilan Actif

	Brut	31/12/2009		31/12/2008	
		Amort./Prov.	Net	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Logiciels	462 525	462 525			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Constructions	3 542 915	1 795 118	1 747 797	1 865 895	
Matériel de bureau et informatique	597 590	597 590	0	0	
Mobilier de bureau	154 644	154 644	0	0	
Agencements	290 607	290 607	0	0	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Titre de participation SCI					
50 Rue de Londres	6 125 000		6 125 000		
Créances rattachées à des participations	545 725		545 725		
Dépôts et cautionnements	1 409	0	1 409	1 409	
<b>Total I</b>	<b>11 720 414</b>	<b>3 300 482</b>	<b>8 419 932</b>	<b>1 867 304</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Cotisations	217 612	7 132	210 481	121 773	
Autres créances	268 005		268 005	129 716	
Valeurs mobilières de placement	1 674 024	0	1 674 024	2 447 840	
Disponibilités	512 490	0	512 490	752 260	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance	35 425	0	35 425	53 736	
<b>Total II</b>	<b>2 707 556</b>	<b>7 132</b>	<b>2 700 424</b>	<b>3 505 325</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>14 427 969</b>	<b>3 307 614</b>	<b>11 120 356</b>	<b>5 372 629</b>	

## Bilan Passif

	31/12/2009	31/12/2008
<b>FONDS PROPRES</b>		
Excédent des exercices antérieurs	4 455 674	4 399 521
Résultat de l'exercice	103 757	56 153
<b>Total I</b>	<b>4 559 431</b>	<b>4 455 674</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour indemnités de fin de carrière	142 209	147 309
<b>Total II</b>	<b>142 209</b>	<b>147 309</b>
<b>EMPRUNTS</b>		
Emprunt	5 072 000	
<b>DETTES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 276	87 740
Dettes fiscales et sociales	97 759	93 258
Autres dettes	1 154 681	588 648
<b>Total III</b>	<b>6 418 716</b>	<b>769 646</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>11 120 356</b>	<b>5 372 629</b>

## Compte de résultat

	31/12/2009	31/12/2008
<b>CHARGES</b>		
Achats et charges externes	1 971 125	1 228 224
Impôts et Taxes	53 020	62 787
Charges de personnel	639 846	603 022
Autres charges	77 964	95 592
Dotations aux amortissements	118 988	139 866
Dotations aux provisions	2 744	14 612
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 963 688</b>	<b>2 144 102</b>

	31/12/2009	31/12/2008
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations de l'exercice	12 485 201	11 989 509
Cotisations reversées	-10 806 238	-10 171 147
<b>Cotisations nettes</b>	<b>1 678 963</b>	<b>1 818 362</b>
Réductions accordées	-28 980	-28 921
Ristourne cotisation régionale	-76 120	-80 718
Produits divers	223 122	101 531
Reprises de provisions et transferts de charges	196 135	217 005
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 993 120</b>	<b>2 027 259</b>

	31/12/2009	31/12/2008
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>29 433</b>	<b>-116 843</b>
Charges financières	0	0
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>46 722</b>	<b>172 472</b>
Charges exceptionnelles	0	0
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>27 602</b>	<b>525</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>103 757</b>	<b>56 153</b>



# ANNEXES

## 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Les comptes annuels de l'exercice 2009 ont été établis conformément aux dispositions de la loi comptable intégrée au Code du Commerce, du décret du 29 novembre 1983, adaptées au cas particulier d'un organisme à but non lucratif et prenant en compte les recommandations essentielles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

1.2. Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.3. La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est celle des coûts historiques.

## AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris a souscrit en décembre 2009 à concurrence de 50% au capital de la SCI du 50 rue de Londres.

Cette société a acquis les bureaux qui sont mis à notre disposition depuis le 1er janvier 2010 dans le cadre d'un bail. Le montant pour sa quote part de l'investissement global s'élève à 6 125 000 €.

Deux promesses de ventes avaient été conclues à fin décembre 2009 au titre de la réalisation de nos anciens bureaux pour un montant global de 5 453 052 €.

Un emprunt relais a été souscrit pour un montant de 5 072 000 € et remboursé fin avril 2010 après encaissement de la première vente de notre vente des locaux du 29 boulevard de Courcelles.

## 2. MODES ET METHODES D'EVALUATION

### 2.1 ACTIF IMMOBILISE

- Les constructions sont amorties sur 30 ans.
- Les autres immobilisations sont amorties à 100% l'année de leur acquisition.

### 2.2 CREANCES

Elles sont entrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée pour chacune d'elles.

### 2.3 CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### 2.4 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités ont été placées en SICAV de trésorerie. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur à la date de clôture est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence entre ces deux valeurs.

## 3. COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX POSTES

### 3.1 ACTIF IMMOBILISE

	31/12/2008	Acquisitions	Sorties	31/12/2009
Logiciels	462 525			462 525
Constructions	3 542 915			3 542 915
Matériel de bureau et informatique	586 699	891		597 590
Mobilier de bureau	154 644			154 644
Agencements	290 607			290 607
Titres de participation SCI 50 Rue de Londres		6 125 000		6 125 000
Créances rattachées à des participations		545 725		545 725
Dépôt et cautionnements	1 409			1 409
<b>TOTAL</b>	<b>5 048 798</b>	<b>6 671 616</b>		<b>11 720 414</b>

### 3.2 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	31/12/2009	31/12/2008
CIC EPARGNE S/ LIVRET	46 100	81 773
CIC TRESORICIC3DEC	1 855 464	1 855 464
BARCLAYS INSTIT.PA FCP2DEC		510 604
<b>TOTAL</b>	<b>1 674 024</b>	<b>2 447 840</b>

### 3.3 EXCEDENT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2008	4 399 521
• Résultat 2008	+ 56 153
Solde au 31 décembre 2008	4 455 674

### 3.4 PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	147 309
• Provision indemnités de fin de carrière, droits 2009	- 5 100
Solde au 31 décembre 2009	142 209

## RAPPORT DU TRESORIER

### Exercice 2009

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2009.

La présentation des comptes annuels 2009 est identique à celle de 2008. Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2009 se traduit à nouveau par une diminution des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 678 963 Euros contre 1 818 362 Euros pour l'année 2008.

Les charges d'exploitation passent de 2 144 102 Euros à 1 963 688 Euros.

La dotation aux amortissements a diminué par rapport à l'exercice précédent et s'élève à 118 988 Euros contre 139 866 Euros pour l'année 2008. Elle est essentiellement composée pour 118 097 Euros de l'amortissement annuel des constructions.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est positif de 29 433 Euros à comparer à celui de 2008 qui était négatif de 116 843 Euros.

Le résultat financier est en nette diminution et s'élève à 46 722 Euros contre 172 472 Euros pour 2008.

L'excédent de l'exercice s'élève à 103 757 Euros compte tenu d'un résultat exceptionnel de 27 602 Euros.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consoeurs, Cher Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude HOLTZMANN  
Trésorier.



# RAPPORT DES CENSEURS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Monsieur le Président,  
Chères Consœurs, Chers Confrères,

En application de l'article R.821-36 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion financière de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Ces comptes annuels proposés à votre approbation, font apparaître :

• un total de bilan de	€ 11 120 356
• un total de produits d'exploitation au compte de gestion de	€ 1 993 120
• un résultat bénéficiaire de	€ 103 757

Ces comptes annuels ont été arrêtés à l'unanimité lors du Conseil Régional du 3 juin 2010.

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre de la mission ci-dessus définie.

A l'issue de nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni une mission d'analyse de l'opportunité de la décision d'affectation des cotisations-prélevées sur les professionnels, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la régularité et la sincérité des documents qui sont soumis à votre approbation.

Paris, le 29 juin 2010

Censeurs de la Compagnie Régionale de Paris des Commissaires aux Comptes



Tita A. Zeitoun



Christine Costard

# RAPPORT MORAL

Chères Consœurs,  
Chers Confrères,

En quelques mots et à partir des engagements que je vous avais présentés dans le Vite lu du mois de mai 2009, j'ai le plaisir de vous rendre compte de la politique et des actions menées au sein de votre Compagnie.

Ecrire que la Compagnie de Paris a vécu une grande année 2009 peut paraître présomptueux... Je prends le risque de maintenir le propos.

Bien entendu le premier sujet incontournable est l'opération immobilière menée conjointement avec le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables qui a abouti à ce que nos deux institutions partagent les locaux du 50 rue de Londres.

Nous nous sommes déjà largement exprimés sur cette délicate opération réussie dans presque tous les domaines :

- Les locaux sont unanimement reconnus comme agréables et bien situés
- Le délai d'un peu plus de 14 mois pour que les deux déménagements soient réalisés est une jolie performance
- Le prix de revient de l'immeuble est demeuré très raisonnable dans un contexte de crise immobilière, de crise toute relative, tant les prix n'ont que peu baissé à Paris,
- L'opération permet déjà certaines économies
- Les collaborateurs des deux institutions ont, en quelques semaines, appris à se connaître.

Cela permet d'être très optimiste sur le dynamisme supplémentaire à venir. Avant même d'avoir réalisé l'opération immobilière nous avons décidé de nous rapprocher de l'ASFOREF. Là encore l'opération est en tous points positive : nombre d'actions, nombre de participants, optimisation des coûts de fonctionnement ; autant de domaines où nous pouvons être heureux de ce qui a été réalisé. La formation est et sera un puissant vecteur d'actions vers les professionnels. Il fallait, au-delà de la volonté de rapprocher les moyens entre l'Ordre et la Compagnie, faire en sorte que la CRCC de Paris soit prête pour développer dans les années à venir l'offre la plus complète possible.

Je souhaitais positionner votre Compagnie Régionale comme un acteur majeur de la promotion de la Profession. Nous y avons travaillé et avons avancé. Force est toutefois de reconnaître qu'il y a un domaine pour lequel il faut et il faudra remettre cent fois l'ouvrage sur le métier.

Nous avons rencontré de nombreux responsables des syndicats ou unions patronaux, MEDEF, CGPME, UPA, CJD. Ces rencontres nous ont permis à la fois de rappeler l'importance des missions d'audit dans la sécurisation de l'information financière et d'en démontrer l'utilité pour chaque entité auditée.

Les rencontres avec les confrères se sont multipliées et nous avons veillé à ce que la plupart d'entre elles soient homologuées. C'est au total plus de 50 séances, conférences et formations qui ont été présentées au Comité Scientifique de la CNCC.

Que ce soit au-cours des réunions de « secteurs » où lors des réunions des associations locales, vous avez été très nombreux à venir partager vos préoccupations et mettre à jour vos connaissances. Ce fut à chaque fois un très grand plaisir de vous y rencontrer et de percevoir combien cet engouement pour notre profession demeurerait important.

La CRCC a continué à œuvrer au plus près de tous, sur les domaines qui ont fait sa renommée.

→ Le Contrôle Qualité est toujours l'activité nécessitant le plus de ressources. Il est devenu aussi un « terrain de jeu » sur lequel vos élus, Alain Rinaudo et Vito Martinelli ont fait preuve de grandes vertus politiques et pédagogiques pour porter toujours plus haut notre philosophie pédagogique.

→ A titre indicatif, si les contrôles sur pièces sont devenus possibles, c'est non seulement parce qu'ils étaient prévus par les textes mais aussi et surtout parce nous les avons lancés sur Paris et que ces modalités ont été validées au niveau de la CNCC et du H3C

→ Les confrères contrôlés ont, comme depuis longtemps, pu bénéficier d'une assistance à la préparation de leur contrôle

→ Les Outils mis à disposition sont toujours aussi recherchés et nous faisons en sorte qu'ils soient toujours pertinents et efficaces. A ce sujet, l'impact des obligations de blanchiment est entrain d'être incorporé.

→ Les questions juridiques continuent à fuser et ce sont plus de 1100 questions auxquelles Miassa AIDOU, notre Juriste, Ramon GONZALES et Robert CASTEL ont pu répondre.

→ Les jeunes n'ont pas été oubliés et nous avons été présents auprès des Universités, de l'ANES et du CJEC.

Le site de la CRCC qui est devenu une référence pour nombre de professionnels est toujours en pleine évolution. Il est visité chaque mois par plus de 6500 personnes en moyenne, dépassant les 150 000 pages vues.

Enfin que serait tout cela si nous n'avions pas, comme nous nous y étions engagés, mené une politique budgétaire à la fois rigoureuse et ambitieuse dans un contexte d'érosion des bases de cotisation.

L'excédent est pour 2009 de plus de 100 K€, notamment en lien avec une gestion des dépenses très raisonnable. A un moment où nous sommes tous, au sein de nos cabinets, à faire des efforts considérables pour maintenir nos ressources humaines et financières, il est fondamental que votre Compagnie soit exemplaire en ce domaine.

Excédents qui seront bien utiles dans les mois à venir pour développer et concevoir de nouveaux services d'aides au développement et au maintien des missions d'audit. La table ronde à l'issue de l'Assemblée Générale nous permettra d'évoquer un premier chantier.

Tout cela ne pourrait se faire sans un engagement de tous. Je souhaite remercier chaque élu pour le travail accompli pendant cette année et pour la qualité des échanges lors de nos réunions, Conseils et Bureaux, qui ont permis y compris sur les sujets les plus délicats de débattre et d'aboutir toujours dans l'intérêt de tous.

J'y associe tous les permanents qui ont su apporter leur dévouement.

Le Président  
Didier-Yves RACAPÉ



**BANQUE POPULAIRE**  
**RIVES DE PARIS**

Partenaire de votre profession

Votre activité professionnelle est une priorité, il était donc important de devenir le partenaire privilégié de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris. Nous souhaitons ainsi vous faire bénéficier de nos solutions dédiées pour vous simplifier l'exploitation et le développement de votre cabinet.

• Votre temps est précieux, c'est pourquoi nous vous proposons la télécopie des relevés bancaires de nos clients communs via la plateforme de la profession, jedecclare.com.

• Interlocuteur de référence des TPE-PME, près de 9 000 professions libérales en Ile de France nous font déjà confiance pour les accompagner et 1 artisan sur 3 est client du Groupe Banque Populaire.

• Profitez de nos offres de la gamme : « **Atout Libéral** », une gamme de services et de prêts spécifiques.

Pour rencontrer votre conseiller dédié, contactez nous par mail :  
[professionsliberales@rivesparis.banquepopulaire.fr](mailto:professionsliberales@rivesparis.banquepopulaire.fr)  
ou directement par téléphone au **01.73.07.58.43** ou **01.73.07.58.44** (tarif local).

Banque Populaire Rives de Paris - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512.2 et suivants du Code monétaire et financier, et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - 552 002 313 RCS Paris - Société de courtage en assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 545 - 76-78, avenue de France - 75204 Paris Cedex 13 - Téléphone : 01 73 07 48 37 - Télécopie : 01 73 07 48 00 Internet : [www.rivesparis.banquepopulaire.fr](http://www.rivesparis.banquepopulaire.fr) - Numéro d'identification intracommunautaire FR 59 552 002 313 - Code APE 6419Z

**CRCC**  
DE PARIS

Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes  
29, boulevard de Courcelles - 75008 Paris  
Tél. : 01 53 83 94 33 - [www.crcc-paris.fr](http://www.crcc-paris.fr)

